



**Rapport du conseil
d'administration de
CrelanCo SC
sur l'exercice 2025 à
l'assemblée générale**

AVANT-PROPOS

Renforcement du modèle coopératif et innovation vont de pair

2025 a été une nouvelle année charnière pour notre banque coopérative. Après une fusion couronnée de succès en 2024, nous avons entamé l'année 2025 par un nouveau chapitre, riche en nouvelles possibilités et opportunités coopératives. Des opportunités que nous avons saisies pour écrire un chapitre moderne et passionnant : 2025 a été entièrement placée sous le signe du renforcement de notre modèle coopératif, d'une part, et de l'innovation, d'autre part.

Nous avons intégré les principes coopératifs internationaux dans notre stratégie coopérative et nos activités quotidiennes. L'un de ces principes consiste à créer de la valeur ajoutée pour nos coopérateurs, afin de les remercier de leur engagement. Et nous nous y sommes particulièrement attelés au cours de l'année écoulée. Nous avons ainsi mis sur pied de nombreuses initiatives coopératives, lancé de nouveaux avantages pour les coopérateurs et renforcé notre rôle sociétal. Nous avons par ailleurs célébré l'Année internationale des coopératives en

organisant une Journée coopérative à la Foire de Libramont, ainsi que des événements éducatifs et des moments de réseautage.

Notre engagement sociétal est au cœur de notre stratégie coopérative. Crelan joue un rôle important de catalyseur pour l'économie locale belge. Nous finançons, par exemple, une habitation sur huit en Belgique et permettons ainsi à des familles belges de réaliser leur rêve. Mais notre rôle sociétal ne s'arrête pas là. Nous nous efforçons en effet de rendre les logements et les entreprises belges plus durables et voulons soutenir et guider nos clients dans cette démarche. Nous nous employons à créer une société plus inclusive et plus respectueuse de la planète, ainsi qu'à favoriser la formation et le développement afin de promouvoir l'égalité des chances. Nous apportons une aide financière en soutenant des projets sociétaux locaux et nationaux dans ces domaines. Grâce aux Chaires Crelan et à nos partenariats dans le secteur agricole, nous soutenons également l'innovation et la durabilité dans l'agriculture de demain.

Le contexte dans lequel nous vivons est souvent incertain, voire tumultueux. Notre rôle sociétal est donc d'autant plus décisif. Plus que jamais, nous avons choisi de nous tenir aux côtés de nos coopérateurs et de nos clients, en les accompagnant au quotidien, en les aidant à investir, en les encourageant à se projeter dans l'avenir et en leur offrant des conseils personnalisés dans cette vision d'un monde plus durable.

L'arrivée de la banque coopérative française Crédit Agricole en tant que partenaire stratégique s'inscrit également dans le choix délibéré de renforcer notre modèle coopératif. Notre nouvel actionnaire minoritaire partage nos valeurs et notre vision à long terme, consolide notre stabilité financière et soutient le développement durable de Crelan, dans l'intérêt de nos clients et de nos coopérateurs. Les partenariats qui se mettent actuellement en place avec le Groupe Crédit Agricole dans des domaines importants – asset management, private banking, leasing – enrichiront l'offre pour l'ensemble de nos clients.

Chez Crelan, la relation avec nos clients et nos coopérateurs reste au cœur de nos préoccupations. Notre réseau d'agences continue d'évoluer et les relations personnelles demeurent une priorité, ce qui témoigne également de notre engagement coopératif. Mais en tant que banque coopérative, nous faisons preuve d'agilité, sommes tournés vers l'avenir et attentifs à l'innovation et au changement. L'achat de notre nouveau siège, un bâtiment écologique et facilement accessible en

Benoît Bayenet,
Président CrelanCo

Luc Versele
Vice-président CrelanCo

Philippe Voisin
CEO CrelanCo et Crelan

transports publics, au cœur de Bruxelles, est l'un des grands changements décidés l'année dernière. Ce bâtiment sera la vitrine de nos valeurs coopératives et traduira nos ambitions d'avenir.

L'innovation est également synonyme de digitalisation et d'optimisation de l'expérience client. Cette ligne d'action est au cœur de notre projet de transformation informatique 2025-2027, qui vise à renforcer notre efficacité technologique. Des applications d'IA et des initiatives innovantes ont déjà été déployées, tandis que la cybersécurité et la résilience restent des priorités absolues. L'accent que nous mettons sur le renforcement du modèle coopératif, d'une part, et sur le changement et l'innovation, d'autre part, donne un élan supplémentaire à notre banque. Le nombre de coopérateurs a de nouveau augmenté en 2025, pour atteindre 309 001.

Pour Crelan, cette augmentation représente la plus belle marque de confiance. Nous remercions nos coopérateurs et nos clients pour cette confiance, toujours au cœur de ce que nous faisons. Nous remercions également les collaborateurs et les agents de la banque pour l'engagement coopératif sans faille dont ils ont fait preuve au cours de l'année écoulée.

Nous poursuivrons donc sur cette lancée en 2026 : avec confiance, nous continuerons à miser sur le renforcement de notre modèle coopératif et sur l'innovation au sein de notre banque.



PARTIE 1

Gouvernance et structure de CrelanCo SC

Le rapport du conseil d'administration de CrelanCo SC à l'assemblée générale passe en revue les activités et les résultats de la société durant l'année écoulée.

CrelanCo SC est une caisse agréée par Crelan SA et fait partie de la Fédération d'établissements de crédit 'Crelan' et du Groupe Crelan. La société est affiliée à l'organisme central Crelan SA depuis la création de la Fédération d'établissements

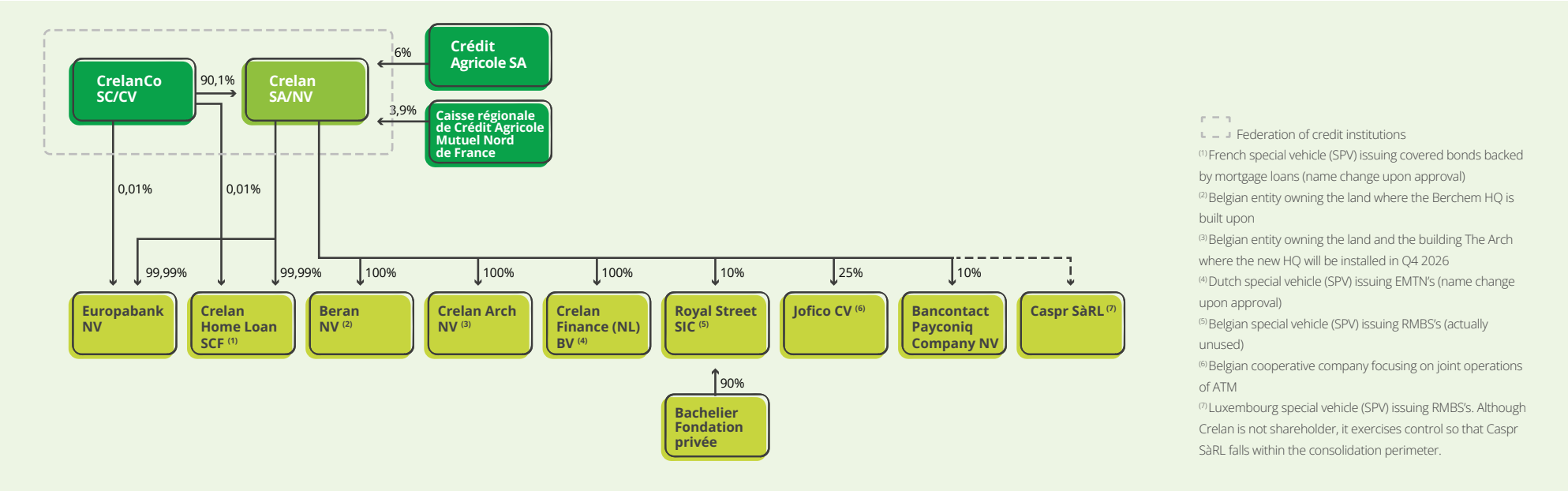
de crédit le 29 décembre 1993. Le 5 novembre 2015, elle a repris les autres caisses du Groupe Crelan par l'intermédiaire d'une fusion. CrelanCo SC et Crelan SA, dont les engagements sont solidaires, forment ensemble une Fédération d'établissements

de crédit dont Crelan SA est l'organisme central, suivant l'article 239 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit.

Les comptes annuels de CrelanCo SC et de Crelan SA sont globalisés en vertu de la décision du 29 mars 1994 de la Commission bancaire, financière et des assurances. Dans le cadre d'un partenariat stratégique, le Groupe Crelan a acquis une

participation minoritaire de 9,9 % dans Crelan SA, dont 6 % par le biais de Crédit Agricole SA et 3,9 % par le biais de Crédit Agricole Nord de France. À cette fin, le capital de Crelan SA a été augmenté le 7 octobre 2025. CrelanCo SC détient désormais de ce fait 90,1 % des actions et des droits de vote de Crelan SA.

La structure du Groupe Crelan au 31 décembre 2025 est donc la suivante :



Federation of credit institutions

(1) French special vehicle (SPV) issuing covered bonds backed by mortgage loans (name change upon approval)

(2) Belgian entity owning the land where the Berchem HQ is built upon

(3) Belgian entity owning the land and the building The Arch where the new HQ will be installed in Q4 2026

(4) Dutch special vehicle (SPV) issuing EMTNs (name change upon approval)

(5) Belgian special vehicle (SPV) issuing RMBS's (actually unused)

(6) Belgian cooperative company focusing on joint operations of ATM

(7) Luxembourg special vehicle (SPV) issuing RMBS's. Although Crelan is not shareholder, it exercises control so that Caspr SàRL falls within the consolidation perimeter.

Governance

Le 10 mars 2025, Bernard De Meulemeester a mis fin de manière anticipée à son mandat d'administrateur non exécutif. La composition du conseil d'administration de CrelanCo SC au 31 décembre 2025 est la suivante :



Benoît Bayenet
Président



Luc Versele
Vice-président



Catherine Delanghe
Administrateur



Xavier Gellynck
Administrateur



Pierre Léonard
Administrateur



Claude Melen
Administrateur



Sarah Scaillet
Administrateur



Marianne Streeel
Administrateur



Hendrik Vandamme
Administrateur

Le président et le vice-président du conseil d'administration, ainsi que tous les autres administrateurs non exécutifs, représentent CrelanCo SC au sein du conseil d'administration de Crelan SA. Le conseil d'administration de CrelanCo SC s'est réuni huit fois en 2025.

Le conseil d'administration défend les intérêts des coopérateurs et supervise le fonctionnement coopératif. Plus concrètement, cela concerne, par exemple, la détermination du dividende, le suivi de l'évolution du capital coopératif et du nombre de coopérateurs, le développement de projets coopératifs, le suivi du bon fonctionnement de CrelanCo Foundation et les initiatives en faveur du secteur agricole et horticole.

Outre les points qui relèvent statutairement de sa compétence, lors de ses réunions en 2025, le conseil d'administration a consacré une attention particulière aux activités du Groupe Crelan et plus spécifiquement à l'élaboration et au suivi du plan d'action coopératif et du partenariat stratégique, y compris l'entrée au capital du Groupe Crédit Agricole.

En tant qu'actionnaire majoritaire de Crelan SA, le conseil d'administration de CrelanCo SC prend naturellement en considération les objectifs des deux entités et la stratégie pour les atteindre. L'analyse des possibilités de croissance externe fait également partie de ses tâches.

	CrelanCo	Crelan
Principales tâches	<ul style="list-style-type: none"> – Définir la stratégie coopérative conformément aux principes coopératifs internationaux – Définir et suivre l'implémentation de la stratégie du Groupe Crelan 	<ul style="list-style-type: none"> – Assumer la responsabilité globale de la banque – Déterminer et superviser notamment la stratégie et les objectifs du Groupe Crelan et la politique en matière de risques, y compris le niveau de tolérance aux risques – Gestion technique, opérationnelle et prudentielle du Groupe Crelan
Principales responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> – Contribuer à la définition de la stratégie du Groupe Crelan, en superviser l'implémentation par Crelan SA et proposer, le cas échéant, des amendements – Préparer les positions à défendre par les administrateurs désignés par CrelanCo SC au sein du conseil d'administration de Crelan SA – Développer et défendre les projets qui répondent aux valeurs coopératives de CrelanCo SC – Assurer le suivi du capital coopératif (émission et/ou vente d'actions coopératives) et du nombre de coopérateurs[UT1.1] – Déterminer le dividende coopératif – Analyser les éventuelles opportunités de croissance externe du Groupe Crelan – Suivre les activités agricoles et horticoles belges – Superviser les activités de CrelanCo Foundation 	<ul style="list-style-type: none"> – Implémenter la stratégie approuvée du Groupe Crelan – Gestion opérationnelle des activités bancaires et financières de Crelan SA, CrelanCo SC et des filiales – Mise en conformité de la banque aux exigences réglementaires et prudentielles de la BNB et la BCE – Maintien des liquidités et de la solvabilité de la banque à un niveau adéquat

Le conseil d'administration a également été informé tout au long de l'année de l'évolution mensuelle des résultats commerciaux, financiers et comptables et de l'état de la situation de la position de risque des différentes entités du Groupe Crelan.

Conformément à l'article 19 des statuts, la gestion de CrelanCo SC est assurée par le comité de direction de Crelan SA aussi longtemps que CrelanCo SC est affiliée à la Fédération d'établissements de crédit.

Le 30 avril 2025, Emmanuel Vercoustre a mis un terme à sa carrière professionnelle après plus de 25 ans au sein du Groupe AXA et comme CFO de Crelan depuis l'acquisition d'AXA Bank Belgium par Crelan au début de l'année 2022.

Le 1er mai 2025, Tiny Ergo a été nommée CRO et Pieter Desmedt est entré en fonction comme CFO.

Le comité de direction de CrelanCo SC et Crelan SA est composé comme suit au 31 décembre 2025 :

CEO	Philippe Voisin
CCO	Joris Cnockaert
CFO	Pieter Desmedt
CRO	Tiny Ergo
COO & CHRO	Jean-Paul Grégoire
CIO	Frédéric Mahieu

Conformément à l'article 62, § 2, de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et conformément au règlement de la Banque Nationale, la Banque est tenue de rendre publiques les fonctions exercées par ses administrateurs et dirigeants effectifs. L'aperçu au 31 décembre 2025 est joint au présent rapport de gestion.



Le comité de direction de CrelanCo SC et Crelan SA



PARTIE 2

Résultats et comptes annuels de CrelanCo SC

Au 31 décembre 2025, le Groupe Crelan compte 1 671 employés salariés, dont 1 261 travaillent pour Crelan et 410 pour Europabank. À côté de ce personnel salarié réparti dans les différentes entités du Groupe, 2 508 collaborateurs travaillent dans le réseau d'agents de Crelan SA avec le statut d'agent indépendant ou d'employé salarié d'un agent indépendant. En conséquence, le nombre total de collaborateurs du Groupe Crelan s'élève à 4 179.

Le réseau d'agences de Crelan comprend, au 31/12/2025, 565 points de vente, tandis qu'Europabank compte 47 agences salariées.

Nous renvoyons au rapport de gestion consolidé pour le rapport des activités du Groupe Crelan sur l'exercice 2025. Au sein du Groupe Crelan, CrelanCo SC est une société coopérative agréée par le Conseil national de la Coopération (CNC), ce qui souligne les valeurs coopératives du Groupe Crelan. L'agrément a maintenant une durée indéterminée et reste donc valable tant que la société coopérative continue à remplir les conditions d'agrément déterminées par l'arrêté royal du 8 janvier 1962. Concernant la manière dont la société supervise les conditions de reconnaissance, nous renvoyons à la partie 3 «Reconnaissance coopérative et fonctionnement».

Résultats sur l'exercice 2025 de CrelanCo SC

Le résultat consolidé du Groupe Crelan, en IFRS, s'élève à 250,2 millions EUR en 2025. Le total du bilan consolidé s'élève à 57,07 milliards EUR. Nous renvoyons au rapport de gestion consolidé pour les résultats détaillés du Groupe Crelan sur l'exercice 2025. Les résultats des différentes entités sont publiés en BeGAAP.

CrelanCo SC enregistre un bénéfice de 46,81 millions EUR sur l'exercice 2025. Compte tenu du bénéfice reporté de l'exercice précédent (250,70 millions EUR), il reste un bénéfice de 51,09 millions EUR à distribuer aux coopérateurs. Le bénéfice à reporter sur l'exercice suivant s'élève à 246,40 millions EUR.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale statutaire du 30 avril 2026 le versement d'un dividende coopératif correspondant à 4,25% du montant investi en actions coopératives. Cela représente un montant de 51,09 millions EUR. Conformément à l'article 26, § 1 des statuts, il est proposé de distribuer le dividende début mai 2026.

Les comptes annuels de CrelanCo SC sont clôturés le 31 décembre 2025 avec un bilan total de 19,71 milliards EUR. Les fonds propres passent à 1,69 milliard EUR, dont 1,28 milliard EUR de capital coopératif et 164,33 millions EUR de réserves.

Événements notables après 2025

L'année 2026 a bien commencé avec, en janvier 2026, l'émission par Crelan d'une Note subordonnée Tier 2 pour un montant de 300 millions EUR, avec une échéance contractuelle au 30 avril 2037.

Aucun autre événement notable n'est survenu depuis la date du bilan qui nécessite un

ajustement des états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2025 ou des notes y afférentes.

Le conseil d'administration tient à remercier tous les collaborateurs pour les résultats obtenus au cours de l'exercice 2025, ainsi que pour leur dévouement quotidien en faveur du développement du Groupe Crelan.

Le conseil d'administration souhaite également exprimer sa gratitude et sa reconnaissance à tous les coopérateurs et aux clients pour la confiance qu'ils accordent au Groupe Crelan.



PARTIE 3

Rapport spécial du conseil d'administration sur la manière dont la société contrôle le respect des conditions d'agrément établies par le conseil national de la coopération et l'application des principes coopératifs

Préambule

Comme déjà indiqué ci-dessus, Crelan SA et CrelanCo SC forment une Fédération d'établissements de crédit, conformément à l'article 239 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit, dont Crelan SA assume le rôle d'établissement central. Il faut donc lire ci-dessous 'Crelan' comme la fédération (coopérative) Crelan-CrelanCo.

1. Le conseil d'administration évalue les conditions d'agrément

Les conditions pour l'agrément des sociétés coopératives qui sont déterminées par l'article 1 §1 de l'Arrêté Royal du 8 janvier 1962 sont les suivantes :

1. L'affiliation de coopérateurs doit être volontaire et la société ne peut pas refuser l'affiliation de coopérateurs ou prononcer leur exclusion que si les intéressés ne remplissent pas ou cessent de remplir les conditions générales d'admission prévues dans les statuts ou s'ils commettent des actes contraires aux intérêts de la société ;

2. Les parts du capital social, même si elles sont de valeur différente, confèrent, par catégorie de valeurs, les mêmes droits et obligations, sous réserve de ce qui est dit au point 3° ci-après en ce qui concerne le droit de vote aux assemblées générales ;

3. Tous les associés ont une voix égale en toutes matières aux assemblées générales, quel que soit le nombre de parts dont ils disposent*.
* *les statuts de CrelanCo stipulent que chaque coopérateur dispose d'un droit de vote à l'assemblée générale statutaire, avec une voix. Il a droit à une voix supplémentaire par série de 50 actions, avec un maximum de 5 voix pour les coopérateurs détenteurs de 200 actions (2 480 euros de capital) ou plus. Aucun coopérateur individuel ne peut ainsi avoir un impact prépondérant sur le vote.*

4. Les administrateurs et le commissaire sont nommés par l'assemblée générale ;

5. Le dividende* octroyé aux coopérateurs sur les parts du capital social ne peut dépasser 6 % de la valeur nominale des parts sociales après retenue du précompte mobilier ;
* *le dividende qui est attribué au résultat de l'exercice 2025 s'élève à 4,25 %.*

6. Le but principal de la société est de procurer aux coopérateurs un avantage économique ou social dans la satisfaction de leurs besoins professionnels ou privés ;

7. Le mandat des administrateurs et des coopérateurs chargés du contrôle est gratuit ;

8. Une partie des ressources annuelles de la société est consacrée à l'information et à la formation de ses membres, actuels ou potentiels, ou du grand public.

2. Le conseil d'administration prend connaissance des différentes initiatives qui ont été prises dans le cadre de l'application des principes coopératifs

1. L'ADN coopératif de Crelan

Crelan a un long passé coopératif qui remonte aux années 60.

L'approche coopérative est inscrite dans nos gènes et nous appliquons les principes coopératifs dans la manière dont nous exerçons nos activités bancaires, dans les relations avec nos coopérateurs, clients et collaborateurs, et à travers notre engagement sociétal.

Crelan est une banque coopérative belge qui s'attache à offrir un service personnalisé et professionnel à ses clients. Nous utilisons les fonds qui nous sont confiés par les épargnants et les investisseurs pour octroyer des prêts. En 2025, 87 % de ces fonds ont ainsi été réinvestis dans l'économie belge, en accordant des crédits aux familles, aux agriculteurs et aux entrepreneurs qui construisent leur avenir. En d'autres termes, Crelan soutient pleinement les initiatives locales de ses clients. Ensemble, nous renforçons ainsi l'épine dorsale de l'économie du pays. (Principe ACI n° 7)

En tant que banque coopérative, Crelan n'est pas cotée en Bourse, mais, via CrelanCo, est aux mains de 309 001 clients qui ont choisi d'être coopérateurs. (Principe ACI n° 1)

Comme toute entreprise, Crelan veut se développer et créer de la valeur ajoutée. Mais en tant que banque coopérative, Crelan met toujours les intérêts de ses coopérateurs et des autres parties prenantes en avant. Le profit n'est donc pas une fin en soi, mais un moyen de renforcer la banque, nos clients et la société. (Principes ACI n° 3 et n° 7)

Le centre de décision du Groupe Crelan se trouve en Belgique. Les choix politiques de Crelan sont donc faits en fonction des besoins locaux de la société dans laquelle nous exerçons nos activités bancaires. La banque mène une politique réfléchie et plutôt prudente, avec une vision à long terme. Le Groupe Crelan contribue ainsi à la stabilité du système financier belge. (Principe ACI n° 4)

La banque utilise les bénéfices réalisés pour verser un dividende à ses coopérateurs, pour leur octroyer des avantages et pour réinvestir dans la croissance et l'avenir de la banque. (Principe ACI n° 4)

Conformément à ses valeurs coopératives, la banque réserve également une partie de ses bénéfices pour soutenir des projets sociétaux pertinents et des organisations à vocation sociale et restituer ainsi quelque chose à la société. (Principe ACI n° 7)






Cet engagement coopératif constitue pour la banque un de ses plus importants piliers stratégiques. C'est pourquoi la banque dispose d'une direction distincte, le Cooperative Bank Office, qui se consacre spécifiquement à cette stratégie coopérative et qui, par le biais de diverses initiatives et actions, transpose dans la pratique l'engagement coopératif envers ses coopérateurs, ses agents, ses collaborateurs et la société dans son ensemble. Cette direction rend compte directement au CEO, en étroite concertation avec le conseil d'administration de CrelanCo.

En 2025, le plan d'action coopératif pour exécution de la stratégie coopérative a été expliqué, discuté et évalué à cinq reprises par le conseil d'administration de CrelanCo.

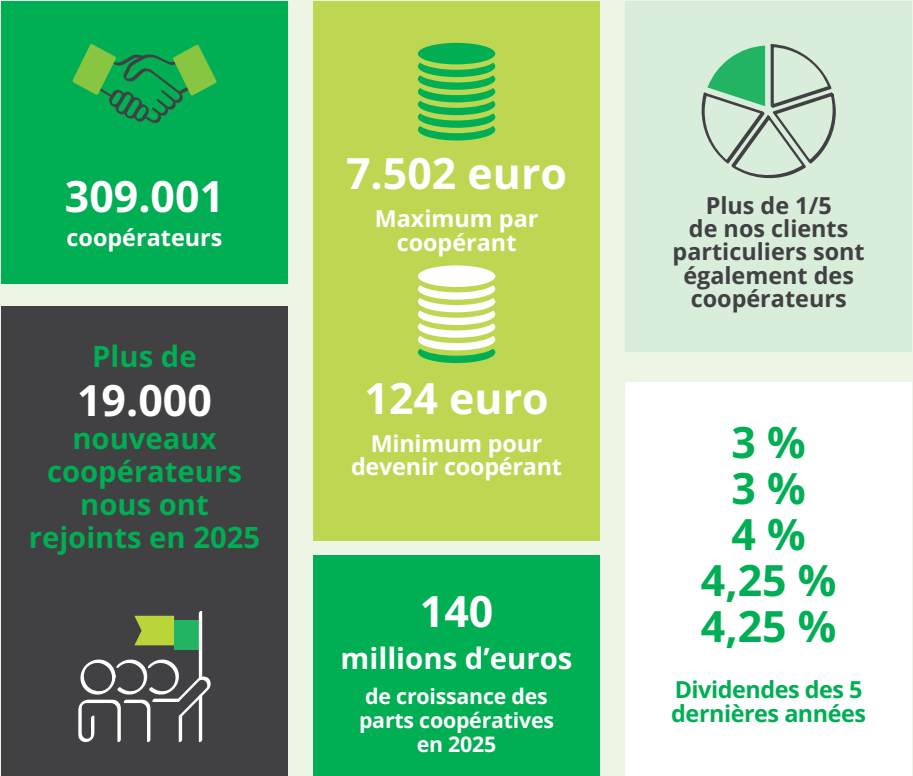
2. Assemblée générale de CrelanCo

L'assemblée générale statutaire de CrelanCo se tient chaque année, le dernier jeudi du mois d'avril. Celle-ci est, comme toujours, annoncée par le biais des canaux officiels,

Les 7 principes de l'ACI

 <p>Adhésion volontaire et ouverte à tous</p>	 <p>Participation économique des membres</p>	 <p>Coopération entre coopératives</p>
 <p>Contrôle démocratique exercé par les membres</p>	 <p>Autonomie et indépendance</p>	 <p>Engagement envers la communauté</p>

CrelanCo en quelques chiffres



tels que le site Internet et la presse spécialisée. Les coopérateurs dont la banque dispose de l'adresse électronique sont également invités personnellement.

En 2025, l'assemblée générale a lieu le 24 avril. À cette occasion, les coopérateurs reçoivent toutes les informations importantes concernant les résultats, ont la possibilité de poser leurs questions sur l'actualité de la banque et, bien sûr, votent. Lors de la partie statutaire, les coopérateurs ont approuvé en consensus toutes les décisions proposées, y compris un dividende de 4,25 % sur 2024[CG2.1]. Divers sujets coopératifs importants ont également été abordés, notamment le fonctionnement et les résultats de CrelanCo Foundation (l'initiative à travers laquelle la banque soutient des associations locales à vocation sociale et des projets communautaires), ainsi que quelques nouveaux avantages pour les coopérateurs. Cet après-midi passionnant s'est achevé par une réception, lors de laquelle les coopérateurs ont pu discuter personnellement avec les agents, la direction et les administrateurs de la banque autour d'un verre.

En 2025, 226 coopérateurs ont participé à cette assemblée générale statutaire annuelle.

3. L'engagement sociétal, un choix naturel fondé sur nos valeurs coopératives

En tant que banque coopérative, Crelan souhaite également contribuer activement à une société meilleure, plus forte et plus durable. Pour ce faire, Crelan soutient des associations, des œuvres caritatives et des

projets socialement pertinents qui améliorent la communauté et contribuent à l'un des trois objectifs suivants :

- Promouvoir une société inclusive**
Une société inclusive accorde une place à chacun de ses membres. Car c'est de la diversité et du respect de l'autre que naît la richesse. La banque soutient dès lors des projets qui luttent contre la pauvreté, organisent des activités pour les personnes handicapées et valides, aident les personnes défavorisées et les aînés, etc.
- Promouvoir une société durable et écologique**
Climat, protection de la nature, recyclage, gaz à effet de serre, mobilité... Ces sujets font la une des médias. Protéger la nature et l'environnement, c'est préserver la vie sur terre pour nos générations futures. La banque soutient dès lors des projets qui contribuent au niveau local à ce défi mondial.
- Promouvoir l'éducation qui favorise l'égalité des chances**
L'éducation est essentielle pour réduire la pauvreté, favoriser l'égalité des chances, élever le niveau de santé, promouvoir le développement social et faire progresser la stabilité. Les projets qui contribuent à l'accès à l'information, à l'apprentissage pour tous, au transfert des connaissances et au partage des avancées scientifiques qui aident la société à évoluer sont éligibles à un soutien. Pour réaliser cet objectif, la banque, d'une part, soutient des initiatives et des organisations locales par l'intermédiaire de ses coopérateurs et, d'autre part, investit dans des projets sociaux plus vastes qui ont un impact à plus long terme.

Un engagement local pour et par les actionnaires coopérateurs

Bon nombre de nos coopérateurs sont personnellement impliqués dans des associations, des œuvres caritatives et des projets locaux. Afin de les encourager dans leur engagement sociétal, la banque donne un coup de pouce financier à leurs projets.

Les coopérateurs peuvent demander à la banque un soutien financier pour des projets locaux qui répondent à divers critères. En 2025, la banque a ainsi soutenu 54 projets locaux, pour un montant total de 296 035 euros. Ces projets consistaient notamment en un soutien à un lieu d'accueil pour les jeunes en difficulté, un soutien à une ferme thérapeutique pour l'achat de mobilier adapté aux fauteuils roulants, des promenades pédagogiques dans la nature ainsi que des colis de Noël pour les jeunes mamans en difficulté.

Les coopérateurs ont également une voix décisive dans la sélection finale des projets retenus, par l'intermédiaire de trois comités de coopérateurs, à savoir deux en Flandre et un pour la région Wallonie-Bruxelles. Chaque comité est composé de coopérateurs et rassemble des agents de la banque Crelan, des collaborateurs internes et des clients, qui vivent dans la région concernée et qui se sont portés candidats afin de participer activement à l'engagement sociétal de la banque. Ils se réunissent deux fois par an pour décider des projets qui seront pris en compte et du soutien financier dont ils bénéficieront. Nous veillons ainsi à soutenir des projets qui répondent aux besoins locaux de la région et qui sont soutenus par nos coopérateurs.

Un engagement national pour les générations futures

En tant que banque coopérative, Crelan s'engage aussi au niveau national. Depuis 2024, la banque soutient ClassContact et Bednet. Ces deux organisations facilitent l'enseignement à distance en ligne pour les élèves qui ne peuvent pas se rendre à l'école, que ce soit pendant de longues périodes ou de manière répétée. Le choix de ClassContact et de Bednet s'inscrit parfaitement dans l'objectif de la banque de promouvoir la connaissance et le développement ainsi que de soutenir l'inclusion sociale.

4. Engagement envers le secteur agricole et horticole : ensemble pour la transition durable

Crelan est un partenaire historique et privilégié du secteur agricole et horticole. Fondée en 1937 sous le nom d'Institut National du Crédit Agricole, la banque a été créée dans le but de soutenir et de faire prospérer ce secteur. Dès les années 60, la banque opte pour une organisation coopérative. Depuis les années 90, elle a pris la décision stratégique de diversifier ses activités en s'adressant aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels, tout en maintenant et en renforçant sa relation privilégiée avec son public historique.

Aujourd'hui encore, les statuts stipulent que deux représentants d'organisations agricoles siègent au conseil d'administration de CrelanCo. L'accent mis sur le secteur agricole et horticole au sein de Crelan se concrétise dans trois domaines.

Services bancaires et conseils pour le secteur agricole

Tout d'abord, nous proposons des produits et des services spécifiques au secteur agricole. Grâce à notre expertise approfondie, nous sommes en mesure d'offrir des solutions sur mesure, adaptées aux spécificités du secteur, avec une flexibilité accrue (par exemple, des crédits en période de sécheresse).

À l'heure actuelle, la banque comprend plusieurs experts en agriculture, tant dans les agences qu'au siège social. Les agents qui ont acquis les connaissances nécessaires sur le secteur grâce à des formations spécialement organisées à cet effet peuvent obtenir le label « Business Banker Agri ». Ainsi, le client agricole sait vers quelle agence se tourner pour obtenir des conseils spécialisés.

Un partenaire pour les foires et les associations sectorielles

En outre, en tant que banque engagée en

faveur du secteur agricole, nous sommes également un partenaire officiel de plusieurs **événements agricoles** importants dans le pays. En 2025, Crelan fut pour la 49e fois le principal partenaire de la plus grande foire agricole en plein air du pays : la Foire de Libramont. Cette foire est bien plus qu'une simple exposition, il s'agit d'une véritable célébration pour le secteur, mais aussi d'un événement incontournable pour les politiques, les décideurs politiques et le grand public.

Avec ses 200 000 visiteurs, la Foire de Libramont est aussi une excellente occasion d'accroître la visibilité du modèle coopératif. Lors de l'édition 2025 – Année internationale des coopératives –, Crelan a particulièrement mis en avant son engagement coopératif. La banque a organisé des visites thématiques de la Foire afin de partager des connaissances sur des domaines spécifiques de l'agriculture, tels que la robotique, la viticulture, etc., et a invité les coopérateurs à un petit-déjeuner



convivial à son stand Crelan, situé au centre de la Foire. Les coopératives du secteur agricole et horticole et les autres parties prenantes coopératives ont par ailleurs été accueillies lors d'un événement de réseautage passionnant au cours duquel elles ont pu échanger entre elles et avec la direction de Crelan sur les activités bancaires et l'entreprise coopératives.

En outre, Crelan est partenaire d'autres salons agricoles, tels que les AgriDays à Tournai, la Foire agricole de Battice, Agriflanders, les Werktuinendagen à Audenarde, etc. Nous favorisons ainsi le transfert de connaissances et soutenons les rencontres au sein du secteur.

Crelan soutient également diverses **associations agricoles** majeures, contribuant ainsi à défendre les intérêts de ce secteur. La banque est partenaire de l'ABS (Algemeen Boerensyndicaat) et de la FWA (Fédération Wallonne de l'Agriculture) depuis de nombreuses années.

Plus récemment, la banque a conclu un partenariat avec la FJA (Fédération des Jeunes Agriculteurs). Par cette initiative, Crelan et la FJA unissent leurs forces afin de soutenir l'installation de jeunes agriculteurs et, plus généralement, de se positionner comme une structure de conseil pour tous les agriculteurs. En Wallonie, la FJA est surtout connue pour son rôle dans la défense et la représentation des intérêts des jeunes agriculteurs, en particulier, à différents niveaux politiques. La FJA partage également des connaissances spécialisées sur l'agriculture avec Crelan.

Chaires et collaboration pour la transition durable dans l'agriculture

Crelan est convaincue que le secteur agricole et horticole est crucial et peut devenir le catalyseur de l'innovation durable. Cependant, ce secteur est aujourd'hui confronté à de nombreux défis en matière de durabilité et l'avenir dépendra de la manière dont il pourra les relever. La recherche dans les domaines de l'innovation et de la durabilité s'avère essentielle à cet égard, tout comme la diffusion de nouvelles idées et connaissances.

Début 2024, Crelan a conclu un partenariat avec l'ILVO (Institut flamand de recherche sur l'agriculture et la pêche) soutenant les initiatives de l'ELK (Centre flamand d'expertise sur l'agriculture et le climat). Crelan s'engage ainsi à partager ses connaissances sur l'agriculture et le climat par le biais de newsletters, de journées d'étude (sur le climat) et d'événements clients.

Par ailleurs, Crelan s'engage activement dans le dialogue avec ses clients agriculteurs, en prenant le temps d'écouter les préoccupations du secteur et de déterminer comment la banque peut les aider. Crelan organise, par exemple, des journées d'étude consacrées au partage des connaissances sur les initiatives en matière de durabilité dans le secteur agricole. En 2025, une journée de démonstration sur l'agroécologie a été organisée à l'intention des agriculteurs, des chercheurs, des conseillers agricoles et des décideurs politiques, ainsi qu'un séminaire exclusif pour les collaborateurs et agents de Crelan sur l'agroécologie.

La banque finance en outre des **chaires** dans deux **facultés agricoles belges** de premier plan. Cette initiative s'inscrit dans le principe coopératif de promotion de l'éducation et dans nos ambitions ESG de soutien de la transition durable dans l'agriculture.

- **UGent** : la Chaire Crelan pour l'innovation et l'agriculture durable à l'UGent existe depuis 2015. Grâce à l'engagement sociétal fort, un flux continu de connaissances parvient aux parties prenantes dans divers domaines.
- **Gembloux Agro-Bio Tech – ULiège** : la Chaire Crelan est active depuis 2017 et se concentre sur la transition durable dans l'agriculture. Elle vise à créer une dynamique collective entre les scientifiques et les acteurs du secteur agricole, grâce à la réflexion et à la cocréation de connaissances.

Au cours de l'été 2025, l'UGent a organisé un « Call for Challenges ». Une quarantaine de défis concrets ont ainsi été soumis, dont une grande partie était axée sur l'agriculture circulaire et régénérative. Les étudiants ont transformé ces défis en solutions innovantes, dans lesquelles la durabilité constituait l'un des trois critères essentiels, outre l'ingénierie et la faisabilité économique.

Cela a donné lieu à des projets ciblés, par exemple, sur la fermeture des cycles, la réduction des flux de déchets et le développement d'applications biosourcées. Les compétences en matière de durabilité sont ainsi combinées avec une compréhension de l'esprit d'entreprise, de la communication et

de la planification d'entreprise, ce qui permet aux étudiants de développer un profil axé sur l'innovation, en accord avec les besoins d'un secteur agricole durable.

En décembre 2025, les étudiants de première année de master en bio-ingénierie de l'université Agro-Bio Tech de Gembloux ont rendu visite à trois entreprises agricoles coopératives. Ils ont ainsi pu se faire une idée concrète et réaliste de la manière dont les valeurs coopératives sont appliquées aujourd'hui dans les entreprises qui s'efforcent de pratiquer une agriculture durable. Crelan – en tant que banque coopérative tournée vers le secteur agricole – et les Chaires s'engagent ainsi conjointement à promouvoir des solutions axées sur la pratique, en vue d'une transition durable dans l'agriculture. Un autre objectif que nous partageons est de renforcer l'implication des agriculteurs et des jeunes dans ce cadre.

En 2025, un groupe de travail transversal « Agriculture, Sustainability & Innovation » a été constitué au sein de la banque; il représente un engagement tangible dans le cadre de la vision coopérative de Crelan et de notre ambition de contribuer à un avenir viable, vert et durable. La création de ce groupe de travail marque une première étape importante, au cours de laquelle nous nous sommes principalement concentrés sur la concertation, le partage de connaissances et la définition des grandes lignes. En 2026, nous passons à la vitesse supérieure et atteindrons notre vitesse de croisière. Les bases ont donc été jetées pour obtenir des résultats concrets et mettre en place des initiatives porteuses d'impact dans un avenir proche.

5. Sport(sponsoring)

Le sport est un élément important d'un mode de vie sain et équilibré et constitue un facteur de cohésion sociale qui rapproche les personnes. Crelan est donc heureuse d'apporter son soutien à des valeurs comme le fair-play et l'esprit d'équipe.

Crelan sponsorise également depuis longtemps plusieurs disciplines sportives. La banque opte délibérément pour des disciplines dans lesquelles il existe une importante interaction entre les athlètes et les supporters.

Les athlètes sponsorisés sont professionnellement engagés dans leur discipline, visent des résultats et sont en même temps proches de leurs supporters. Ce sont des valeurs auxquelles Crelan s'identifie parfaitement.

Basket-ball

Depuis mai 2019, Crelan soutient notre fierté nationale en basket-ball, à savoir les Belgian Cats et les Belgian Lions. En collaboration avec la Fédération belge de basket-ball, Crelan entend contribuer aux succès des Cats et des Lions. Crelan investit également dans l'avenir du basket-ball et est sponsor des Young Belgian Cats & Lions (U20).

Ce partenariat est prolongé jusqu'à la fin de l'année 2028, l'accent étant également mis sur le développement du basket 3x3.

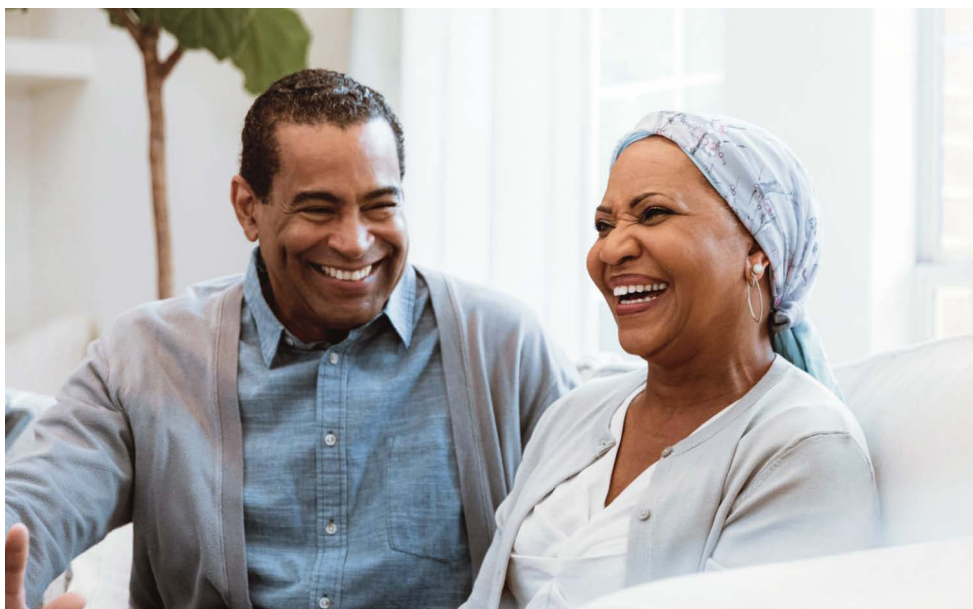
2025 a été une excellente année pour le basket-ball belge : les Belgian Cats ont renouvelé leur titre européen après une finale mémorable du Championnat d'Europe. Leur succès leur a valu une cérémonie d'hommage sur la Grand-Place de Bruxelles, un documentaire très populaire et le titre d'Équipe de l'Année. Les Belgian Lions s'étaient également qualifiés pour le Championnat d'Europe, mais ont été recalés en phase de groupe.

Cyclo-cross et cyclisme

Crelan opère en tant que sponsor dans le cyclisme depuis 2000, initialement sous le nom de Crédit Agricole. La philosophie a toujours été d'offrir aux jeunes talents du cyclisme belge la possibilité de s'épanouir et d'être entourés, au sein de l'équipe, par quelques valeurs sûres.

- En tant que sponsor principal de l'équipe de cyclo-cross Crelan-Corendon, qui accueille principalement des talents locaux, nous avons à nouveau pu apprécier les performances dans ce sport en 2025.
- Depuis le 1er juillet 2022, Crelan est le partenaire bancaire de l'équipe belge World Tour : Alpecin Deceuninck. En 2025, Crelan a eu le privilège d'assister aux nombreuses victoires de cette équipe cycliste composée notamment de Mathieu Van Der Poel et Jasper Philipsen.





3. Le conseil d'administration prend connaissance des différents avantages bancaires et non bancaires qui peuvent être attribués

En échange de leur apport financier par le biais d'actions coopératives et moyennant paiement d'une cotisation annuelle de 36 euros, qui ne s'applique pas aux jeunes de moins de 25 ans et aux détenteurs d'un compte de paiement Crelan (inclus ou non dans un Pack, à l'exception d'un Crelan Basic ou d'un compte à vue Invest), les coopérateurs ont droit à un vaste paquet d'avantages bancaires et non bancaires.

Avantages bancaires pour les membres de CrelanCo

- Perspective d'un dividende attrayant (4,25 % sur l'exercice 2025)
- ± 25 % de réduction sur les Packs de paiement (Economy Pack, Performance Pack for One, Performance Pack, Excellence Pack)
- Taux d'intérêt avantageux sur un compte d'épargne réglementé
- Maximum 242 EUR de frais de garde pour les titres qui ne sont pas commercialisés par Crelan

Avantages non bancaires via CrelanCo Deals

Via CrelanCo Deals.be, les coopérateurs bénéficient de nombreux et divers avantages

et réductions auprès de partenaires externes. L'offre comporte entre autres :

- des tarifs avantageux dans une sélection de 100 restaurants;
- une réduction sur certains concerts, événements et excursions d'un jour;
- des promotions et ristournes spéciales correspondant au positionnement et aux valeurs de la banque.

Cette offre porte en outre une attention supplémentaire aux fournisseurs et restaurants qui ont eux-mêmes un fonctionnement coopératif ou qui sont coopérateurs de CrelanCo.

« CrelanCo Connect », événements pour coopérateurs

Via CrelanCo Connect, les coopérateurs peuvent participer à divers événements sportifs, culturels et familiaux organisés exclusivement pour eux. L'accent est mis sur les liens et le choix se porte sur des événements conformes aux valeurs de Crelan. Petit aperçu de l'offre :

- En mai, nous avons couru les 20 kilomètres de Bruxelles avec plus de 375 coopérateurs sportifs.
- Les amateurs de cyclo-cross et de basket ont pu encourager cette année leurs héros sportifs favoris et profiter sur place d'un accueil personnalisé de CrelanCo.
- Durant l'été, les coopérateurs ont été invités à la Foire agricole de Libramont pour un petit-déjeuner suivi d'une visite guidée de la Foire.

- Crelan est également partenaire du festival familial des Solidarités à Namur. Là aussi, un certain nombre de coopérateurs ont pu profiter de l'hospitalité de CrelanCo.
- En septembre, nous avons organisé une journée des familles pour 5 000 coopérateurs et leurs familles à Plopsaland La Panne.

Les coopérateurs sont activement et régulièrement informés par le biais de divers canaux sur leurs avantages et les événements organisés au sein de la banque.

- Toutes les informations sur les activités, les séances d'information, les programmes d'avantages et les offres exclusives sont reprises dans des lettres d'information mensuelles pour les coopérateurs.
- Par ailleurs, les coopérateurs peuvent se rendre sur une toute nouvelle plateforme d'avantages via www.CrelanCodeals.be sur laquelle ils trouvent facilement toutes les réductions et offres.
- Enfin, une section entière est consacrée à la banque coopérative sur le site Internet de Crelan : Coopérateurs | Crelan. Cette section a de nouveau été entièrement remaniée en 2025. Les coopérateurs peuvent y retrouver non seulement les avantages et les caractéristiques des produits, mais aussi toutes les informations relatives à CrelanCo Foundation, et y introduire une demande de soutien de leur projet.

4. Le conseil d'administration prend connaissance des initiatives en matière de formation et d'information des coopérateurs actuels et potentiels, des propres collaborateurs, des agents et du grand public

Au cours de l'année, diverses initiatives ont été mises en place pour renforcer la sensibilisation, la visibilité et la connaissance des valeurs coopératives ainsi que du modèle coopératif. La visibilité de Crelan en tant que banque coopérative auprès du grand public a été renforcée par le biais de campagnes diverses. Ainsi, durant le « Mois du coopérateur » en mai, l'accent a été mis sur nos coopérateurs et sur l'offre d'avantages. En décembre, une campagne a été organisée autour des projets locaux soutenus par la banque via CrelanCo Foundation.

Outre la large communication décrite ci-dessus à l'intention de nos coopérateurs existants, l'accent a été mis spécifiquement sur les thèmes et groupes cibles suivants en 2025 :

2025, Année internationale des coopératives et 10e anniversaire de CrelanCo

L'année 2025 a été déclarée Année internationale des coopératives par les Nations unies. Outre l'événement de réseautage coopératif lors de la Foire de Libramont, Crelan a participé à des événements et à des journées d'étude dans

ce cadre, afin de mettre en avant la banque coopérative et d'échanger des expériences avec d'autres coopératives.

Enfin, CrelanCo a célébré son 10e anniversaire en 2025. Plusieurs initiatives, séances d'information et ateliers ont été organisés pour le conseil d'administration, les collaborateurs et les agents, afin d'accroître la sensibilisation interne et l'engagement à l'égard de la banque coopérative.

Culture coopérative pour les propres collaborateurs

De nombreuses initiatives ont été mises en place pour les propres collaborateurs afin de renforcer les connaissances sur la banque coopérative et de promouvoir une culture coopérative. La stratégie coopérative et le plan d'action correspondant ont ainsi été expliqués en détail lors de nombreuses réunions de départements internes, durant des séances d'information à l'intention du personnel, des cadres supérieurs, etc.

Des sessions de petit-déjeuner ont également été organisées : de brefs ateliers ouverts à tous les membres du personnel dans lesquels la banque coopérative, l'action coopérative et notre engagement à l'égard de nos coopérateurs ont été expliqués de manière accessible et interactive. Tous les nouveaux collaborateurs sont invités à cette session qui fait partie du parcours d'accueil et de formation.

Enfin, une attention supplémentaire a également été portée à la communication interne via des affiches, des événements

pour le personnel, des lettres d'information, des supports vidéo, des communiqués sur l'intranet, etc. afin que tous les collaborateurs soient au courant de nos projets et initiatives coopératifs.

Soutien des agences

L'apport des agences joue un rôle essentiel dans l'optimisation de l'engagement et de l'offre coopératifs. C'est dans cette optique que depuis 2024, des check-ins périodiques sont organisés avec une représentation d'agents comptant un grand nombre de coopérateurs parmi leur clientèle. Ces rencontres permettent de recueillir des contributions pour de nouvelles initiatives ainsi que des retours sur les initiatives prévues à l'égard des actionnaires coopérateurs.

En outre, diverses initiatives de soutien ont été déployées pour aider les agents à présenter la banque coopérative de manière claire et précise à leurs clients. Cela s'est traduit par des communications internes, supports vidéo et témoignages, fiches d'aide, etc. L'aspect coopératif a également été mis en avant lors de rencontres et événements commerciaux.

Jeunes

Le jeudi 16 octobre, environ 15 000 élèves d'écoles secondaires bruxelloises et flamandes ont travaillé pendant une journée au profit d'une œuvre caritative. 16 d'entre eux se sont retrouvés chez Crelan. Au cours de cette journée interactive, ils en ont appris davantage sur Crelan en tant que banque et sur notre ADN coopératif. L'éducation financière a également occupé une place importante dans le programme. Apprendre

pour la bonne cause, donc, puisque leurs salaires, d'un montant total de 960 euros, sont intégralement reversés à un projet de coopération avec Amnesty International et les jeunes du MANTHOC, qui œuvre pour les droits des jeunes et la protection de la forêt amazonienne au Pérou.

En matière de communication, nous avons poursuivi l'envoi de la lettre d'information « Jeunes » en 2025 à tous les jeunes âgés de 18 à 24 ans. Cette lettre d'information mise, d'une part, sur l'éducation financière et communique, d'autre part, des informations sur différents aspects de la banque coopérative. Les jeunes apprennent entre autres ce qu'est une banque coopérative, reçoivent des informations sur CrelanCo Foundation, peuvent participer aux 20 kilomètres de Bruxelles et bénéficient d'un accès à la plateforme d'avantages de CrelanCo Deals.

En outre, la sensibilisation sur des sujets financiers tels que l'argent de poche et l'utilisation sûre des cartes bancaires a été abordée par le biais des réseaux sociaux, de manière ludique et facile d'accès.

5. Le conseil d'administration prend connaissance des ressources qui sont consacrées à l'engagement coopératif et sociétal

Le Cooperative Bank Office a été fondé au sein de Crelan le 1er juillet 2023. Outre la politique ESG de la banque, la réalisation de la stratégie coopérative émanant du conseil d'administration de CrelanCo relève de la responsabilité de cette cellule. Conformément à cette décision stratégique, Crelan a dès lors décidé de mettre à disposition les ressources humaines et matérielles nécessaires à cet effet.

Investissement ETP

En 2025, 5,5 ETP ont été assignés exclusivement à toutes les activités s'inscrivant dans le cadre de l'engagement coopératif de la banque, de la gouvernance coopérative et du plan d'action coopératif en exécution de cette stratégie coopérative. Les activités sont réparties dans les trois grands domaines suivants :

1. Une offre attrayante pour les coopérateurs ;
2. L'engagement et l'implication des coopérateurs ;
3. L'engagement sociétal et l'éducation.

Par ailleurs, dans de nombreux autres secteurs de la banque, les collaborateurs sont aussi impliqués directement ou indirectement dans la gestion des actions coopératives et des coopérateurs. Un comité de pilotage interne, dirigé par le Cooperative Bank Office,

veille à l'harmonisation de tous les projets des différents domaines ayant un lien avec cette stratégie coopérative au sein de la banque.

Budgets

CrelanCo SC fait partie d'une Fédération d'établissements de crédit dont Crelan SA assume le rôle d'établissement central et est compétente pour la gestion quotidienne. Les résultats et les comptes annuels de ces entités y sont globalisés. Il n'est dès lors pas toujours évident de scinder, au niveau comptable, toutes les activités réalisées dans le cadre de l'engagement coopératif et sociétal des budgets globaux qui y sont consacrés.

Chaque année, le Cooperative Bank Office obtient un budget de fonctionnement, dédié exclusivement à la mise en œuvre du plan d'action coopératif, et conformément à la stratégie coopérative et à l'évolution du nombre de coopérateurs.

En outre, de nombreuses activités mixtes mettant l'accent sur l'aspect coopératif dans le cadre de formations, promotions, informations, initiatives bancaires ou financières plus étendues... sont organisées au sein des différents départements. Il s'agit par exemple de formations destinées aux agents et au personnel, de soirées d'investissements, de webinaires, d'événements pour agents et de podcasts.

Le conseil d'administration prend connaissance de ces ressources investies et décide que, pour 2026, la même ampleur de ressources (tant directes qu'indirectes) doit être respectée.

6. Conclusion

Le conseil d'administration conclut ainsi que les conditions d'agrément, conformément à l'arrêté royal du 8 janvier 1962 fixant les conditions d'agrément des sociétés coopératives, sont respectées.





PARTIE 4

Risk management : évolution des missions-clés

Gestion générale des risques

Risk management se concentre sur différentes spécialisations :

- Identification, mesure, suivi et contrôle des risques de crédit, financiers, opérationnels et de sécurité informatique;
- Avis sur tous les grands dossiers de crédit;
- Développement et validation de modèles internes utilisés dans le cadre de l'IRB (approche Internal Rating Based) et de l'IFRS 9, la gestion du risque de taux d'intérêt ...;
- Préparation, coordination et validation des rapports réglementaires tels que l'ICAR (Rapport Annuel Contrôles Internes), l'ICAAP (Internal Capital Adequacy Assessment Process), l'ILAAP (Internal Liquidity Adequacy Assessment Process), le Plan de rétablissement, le rapport du troisième pilier ...

La banque a créé différents comités internes de risques pour organiser au mieux la gestion des risques. Ces comités surveillent les risques de crédit, les risques financiers, opérationnels (y compris les contrôles permanents) et informatiques, ainsi que les risques liés aux différentes entités du Groupe Crelan.

La banque a également mis en place un Risk Appetite Framework qui tient compte d'un certain nombre d'indicateurs clés en matière de solvabilité, de liquidité, de rentabilité et d'autres paramètres du portefeuille crédit. Le respect des limites est contrôlé au moins une fois par trimestre.

Les conflits géopolitiques actuels et le contexte mondial instable ont un impact sur la situation macroéconomique. La banque a donc entrepris plusieurs analyses afin d'évaluer l'impact potentiel d'éventuelles pertes de crédits sur sa situation financière, notamment :

- L'identification des dossiers présentant un risque potentiel dans les segments professionnel et agricole;
- L'analyse de la capacité de remboursement des clients particuliers;
- L'analyse des impacts à l'aide du test de résistance de la BCE.

À la fin de l'année 2025, la banque disposait toujours d'un portefeuille de crédits sain et les répercussions de la situation géopolitique actuelle étaient limitées. Néanmoins, nous optons pour une approche prudente et, fin 2025, nous avons constitué suffisamment de provisions pour couvrir les risques potentiels.

1. Risque de crédit

Crelan maîtrise le risque de crédit sur la base de la politique en matière de crédit, d'une part, et sur un système de séparation des fonctions dans l'activité crédits, d'autre part. Divers comités suivent ainsi « l'appétit pour le risque ».

Les compétences en matière d'octroi de crédits sont réparties entre le comité de direction, le comité des engagements de crédits et les gestionnaires de crédit individuels (toujours selon le principe des quatre yeux) en fonction des différents niveaux d'encours de crédit et de notation des clients.

Le comité de surveillance des crédits est compétent pour la gestion de l'encours des crédits, notamment pour les crédits sur la « liste des crédits sous surveillance ». Le comité des provisions de crédits est compétent pour placer des clients sous statut de « défaut qualitatif », pour fixer et adapter des réductions de valeur, pour dénoncer des crédits et amortir des créances.

Les limites en matière de crédit sont actualisées tous les ans dans le cadre de l'évaluation globale du risque de crédit de la banque et sont approuvées par le comité

des risques et de compliance et le conseil d'administration.

Le risque de crédit est géré à l'aide de modèles de notation qui attribuent un score de crédit à chaque client. La notation du client est cruciale pour les décisions en matière d'octroi et de gestion des crédits. La performance de ces modèles est suivie régulièrement et les résultats sont validés et approuvés par le Lending Risk Committee (LRC).

Pour chaque dossier relevant de la compétence du comité des engagements de crédits et/ou du comité de direction, un avis indépendant du risk management est indispensable. Comme chaque année, la politique de crédit a été mise à jour en 2025 et validée par le comité des risques et de compliance et par le conseil d'administration.

2. Risque de taux, de liquidité et de marché

Le suivi des risques financiers de toutes les entités bancaires du Groupe Crelan se déroule via un système centralisé. La structure du Groupe est de cette façon renforcée par le biais du suivi des risques financiers et toutes



les filiales sont intégrées opérationnellement dans la politique financière et le suivi des risques du Groupe.

Le département BSM (Balance Sheet Management) est responsable du suivi du risque de taux, du risque d'option et du risque de liquidité au sein de la banque. Le développement des modèles servant à l'identification, à l'analyse, à la surveillance et au reporting de ces risques au sein de la banque est réalisé par BSM. Risk management joue le rôle de validateur de ces modèles.

Le risque de taux est couvert par des instruments financiers tels que les interest rate swaps, caps et swaptions. Aussi bien l'écart de taux fixe interne que le reporting réglementaire du risque de taux sont contrôlés par le département Risk Management.

En 2023, la BCE a procédé à une inspection concernant la gestion du risque de taux par le Groupe Crelan. Elle a ensuite formulé plusieurs recommandations pour lesquelles la Banque finalise actuellement la mise en œuvre du plan d'action.

La responsabilité de la gestion et du reporting des risques financiers, ainsi que le contrôle des limites applicables incombent en premier lieu aux différentes lignes d'activités. Le département Risk Management se charge du contrôle en deuxième ligne de ces limites financières en validant de manière indépendante les données communiquées par le département BSM. Crelan souhaite ainsi exclure les erreurs dans les rapports

destinés aux autorités de régulation, au BSR-comité, au comité de direction et au conseil d'administration.

3.Risques opérationnels

Les activités de l'Operational Risk Management (ORM) sont axées sur la maîtrise des risques opérationnels et les pertes potentielles qui peuvent en découler. Ces risques concernent à la fois le fonctionnement interne et celui des parties externes. Des processus inadéquats ou défaillants, des erreurs humaines et des perturbations du système peuvent être à l'origine de ces risques.

Dès lors, l'équipe recueille et analyse les données sur les incidents opérationnels, surveille les indicateurs de risque et procède à des évaluations des risques. Elle veille également à ce que les différents processus de la banque s'inscrivent dans un cadre de contrôle interne rigoureux et que ces derniers fassent régulièrement l'objet de tests indépendants pour garantir leur efficacité et leur bon fonctionnement.

Ce cadre de contrôle interne se fonde sur les lignes directrices élaborées par ORM et a pour objectif de :

- Décrire les processus;
- Identifier les risques inhérents et les contrôles existants;
- Identifier les risques résiduels;
- Élaborer des mesures correctives appropriées pour les risques identifiés.

En 2025, ORM a accordé une attention particulière à la surveillance et à la gestion du risque fournisseur au sein de la banque.

4. Risques liés à la sécurité informatique

Le secteur financier est souvent la cible des cybercriminels. La banque a le devoir de surveiller en permanence les menaces et d'anticiper les abus éventuels.

En 2025, les différentes équipes de sécurité se sont attachées à renforcer davantage la cybersécurité et à améliorer la maturité de la banque en matière de sécurité conformément au règlement européen DORA (Digital Operational Resilience Act). Ce règlement permet de renforcer la cybersécurité et la sécurité informatique dans le secteur financier.

Les activités de sécurité sont divisées en deux niveaux : une première ligne qui se concentre sur le suivi opérationnel et une seconde ligne qui se concentre sur la description des risques, l'élaboration des politiques et la réalisation de contrôles. Ces contrôles ont été renforcés par la création d'un cadre de vérification de la sécurité et de la conformité.

Grâce à des formations continues à la sécurité pour les collaborateurs des sièges et du réseau d'agences, la banque s'engage à maintenir le niveau de sensibilisation interne à la (cyber)sécurité. Tout au long de l'année, des articles sur l'intranet et d'autres outils de

communication ont été utilisés pour expliquer plus en détail des sujets spécifiques. En 2026, ces initiatives seront encore renforcées et étendues.

La sécurité des infrastructures de la banque a été intensifiée grâce à plusieurs projets qui font partie d'un programme d'amélioration continue qui implique des mesures et un suivi accrus. Ce programme est également axé sur les services électroniques à la clientèle et sur la sensibilisation des clients à la sécurité bancaire.

Les accords conclus avec les fournisseurs en matière de sécurité, notamment concernant la protection des données à caractère personnel et les activités externalisées ont été renforcés et font l'objet de contrôles stricts. Bien entendu, ces éléments sont soumis à des contrôles répétés des premières, secondes et troisièmes lignes de défense.

Par ailleurs, différents contrôles et tests ont été réalisés dans le cadre de la politique de continuité et, le cas échéant, les choses ont été adaptées et améliorées. Ces activités se poursuivront en 2026, notamment à la lumière du règlement européen DORA (Digital Operational Resilience Act ou Règlement sur la résilience opérationnelle numérique du secteur financier).

Plan de rétablissement

Crean a élaboré un premier plan de rétablissement (recovery plan) selon les recommandations des autorités de contrôle. Sur la base des orientations de l'ABE,

la banque a développé plusieurs indicateurs de risque dans les domaines de la solvabilité, de la liquidité et de la rentabilité. Pour chaque indicateur, des seuils d'alerte et un seuil critique de rétablissement ont été définis, de sorte qu'en cas de dépassement, des options de rétablissement puissent être enclenchées.

La banque a développé pour ce faire cinq scénarios : crise de solvabilité, crise de liquidité, scénario mixte, crise spécifique de la sécurité informatique et scénario ayant un impact sur le ratio de levier. Pour ces cinq scénarios, une liste d'options de rétablissement possibles ont été identifiées. Elles peuvent être mises en œuvre rapidement et, si nécessaire, simultanément. Dans chacun de ces cas, les options de rétablissement poursuivies permettent au Groupe de sortir de la zone de danger.

ICAAP / ILAAP (Internal Capital & Liquidity Adequacy Assessment Process)

Ces rapports ont pour but de vérifier si la banque dispose de fonds propres et de liquidités suffisants, ce qui est le cas. En effet, la banque est en mesure de supporter tous les risques découlant de ses activités grâce à un volume suffisant de fonds propres et sa position de liquidité est nettement supérieure aux minima légaux pour faire face aux scénarios de stress.

Le Groupe Crean aborde l'adéquation du capital et des liquidités d'un point de vue réglementaire et économique (interne). En outre, la banque définit clairement sa stratégie en matière de capital et de liquidités ainsi que

les exigences minimales auxquelles elle doit répondre dans des conditions de marché normales et des conditions de stress.

Le Groupe Crean dispose dès lors d'une position solide en termes de liquidités et de capital.

Gestion des données

La banque a lancé un projet majeur visant à établir et à mettre en œuvre des normes à l'échelle du Groupe pour l'agrégation des données sur les risques et le reporting de tous les risques matériels au niveau du Groupe.

En outre, en 2025, la banque a également défini sa stratégie à long terme pour améliorer structurellement le modèle d'architecture des données grâce à un data lake unique, comprenant un dictionnaire de données intégré, un référentiel de métadonnées, une taxonomie de données et l'infrastructure d'architecture des données envisagée. En 2025, l'exécution de cette stratégie a débuté et sa mise en œuvre a été affinée.

Compliance

1. Prévention du blanchiment de capitaux

En 2025, les efforts se sont poursuivis sans relâche pour renforcer le cadre de contrôle de la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la détection des violations potentielles des sanctions et embargos. Un projet a été lancé afin d'optimiser les outils utilisés dans le cadre de la détection des transactions atypiques et de l'évaluation des risques liés aux relations avec les[UT3.1] clients professionnels.

En ce qui concerne la détection des violations potentielles des sanctions et embargos, un projet majeur a été réalisé au cours de l'année écoulée, afin d'aligner dans les délais l'outil de détection sur les exigences stipulées dans le règlement européen sur les paiements instantanés.

2. Formation et sensibilisation

Comme les années précédentes, le département Compliance a mis en place plusieurs initiatives en matière de formation et de sensibilisation dans ses différents sous-domaines. Un accent particulier a notamment été mis sur une nouvelle formation de base obligatoire sur la déontologie et l'intégrité. En ce qui concerne le devoir de diligence dans le cadre des services d'investissement, la prévention du blanchiment de capitaux et les sanctions et embargos, Compliance a organisé des formations destinées à rafraîchir les connaissances des collaborateurs tant du siège que du réseau d'agents. Des groupes spécifiques au sein de l'organisation ont reçu une formation ciblée sur le serment bancaire et les transactions personnelles sur instruments financiers.

Par ailleurs, la newsletter mensuelle de Compliance, destinée aux collaborateurs internes et au réseau d'agents, a traité de divers sujets liés à Compliance et aux évolutions en la matière.

3. Protection des investisseurs

Les mesures de protection des investisseurs et le cadre de contrôle y afférent ont été encore renforcés, conformément aux réglementations et aux règles légales.

En 2025, l'accent a été particulièrement mis sur l'amélioration du suivi des préférences des investisseurs en matière de durabilité chez Crelan.





Annexe

	Fonctions au sein de CrelanCo SC	Entreprise dans laquelle le mandat externe a été repris	Siège	Type d'activité	Cotation	Fonctions au sein de cette entreprise
Benoît BAYENET	Président du conseil d'administration	Investsud Bois SA	Rue de la Plaine 11, 6900 Marche-en-Famenne Belgique	Société d'investissement	Non	Président du conseil d'administration
Luc VERSELE	Vice-président du Conseil d'Administration	Néant	Néant	Néant	Néant	
Catherine DELANGHE	Administrateur non exécutif	Candriam sicavs	Route d'Arlon 19-21, L-8009 Strassen Luxembourg	Fonds d'investissement	Non	Administrateur non exécutif
		Candriam Fund	Allée Scheffer 5, L-2520 Luxembourg Luxembourg	Fonds d'investissement	Non	Administrateur non exécutif
		Fondation Paul Tassin	Rue des Croix du Feu 5, 1473 Genappe Belgique	Fondation privée	Non	Personne chargée de la gestion courante
Xavier GELLYNCK	Administrateur non exécutif	Thalix BV	Beekstraat 35, 9920 Lievegem Belgique	Société de gestion	Neen	Gérant
Pierre LEONARD	Niet-uitvoerend bestuurder	AWEX SA	Place Saintelette 2, 1080 Bruxelles Belgique	Société d'investissement	Non	Administrateur non exécutif
		EWATE SA	Avenue Maurice-Desteny 13, 4000 Liège Belgique	Société d'investissement	Non	Administrateur non exécutif
		Société Publique de gestion de l'eau SA	Rue des Ecoles 17-19, 4800 Verviers Belgique	Société publique de gestion de l'eau	Non	Administrateur non exécutif
Claude MELEN	Administrateur non exécutif	Ethias SA	Rue des Croisiers 24, 4000 Liège Belgique	Compagnie d'assurance	Non	Administrateur non exécutif et membre du comité d'audit et du comité des risques
Sarah SCAILLET	Administrateur non exécutif	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

Marianne STREEL	Administrateur non exécutif	Rhisnagri SA	Rue Godefroid 1A, 5000 Namur Belgique	Société patrimoniale	Non	Administrateur non exécutif
		La Ferme du Manoir SA	Rue du Spinoy 3, 5080 Rhisnes Belgique	Société patrimoniale	Non	Administrateur non exécutif
		Monjoie-Streel Société agricole	Rue du Spinoy 3, 5080 Rhisnes Belgique	Société agricole	Non	Gérante
		Metha'Org Wallonie SC	Chaussée de Namur 47, 5030 Gembloux Belgique	Coopérative agricole	Non	Administrateur non exécutif
		FWA Invest SRL	Chaussée de Namur 47, 5030 Gembloux Belgique	Société d'investissement	Non	Administrateur non exécutif
		Le Secrétariat des Assurances SC	Chaussée de Namur 47, 5030 Gembloux Belgique	Courtier d'assurance	Non	Administrateur non exécutif
Hendrik VANDAMME	Administrateur non exécutif	Immo-Conscience CV	Industrieweg 53, 8800 Roulers Belgique	Société patrimoniale	Non	Administrateur non exécutif
		Boekhoudbureau ABS BV	Brusselsesteenweg 467, 9090 Melle Belgique	Cabinet d'expertise comptable	Non	Administrateur non exécutif
		Sopabe CV	Boulevard Anspach 111 bte 10, 1000 Bruxelles Belgique	Société d'investissement	Non	Administrateur non exécutif
Philippe VOISIN	CEO	Néant	Néant	Société	Néant	Néant
Joris CNOCKAERT	CCO	Néant	Néant	patrimoniale	Néant	Néant
Pieter DESMEDT	CFO	Néant	Néant	Cabinet d'expertise comptable	Néant	Néant
Tiny ERGO	CRO	Néant	Néant	Société	Néant	Néant
Jean-Paul GREGOIRE	COO & CHRO	Néant	Néant	d'investissement	Néant	Néant
Frédéric MAHIEU	CIO	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

